

**PROCÈS-VERBAL** du Conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette, tenue le 5 mai à 19h00 à la salle des délibérations du Conseil municipal situé au 22 rue Principale à Notre-Dame-de-Lorette, sous la présidence de Madame la Mairesse Rita de Launière.

Sont présents, les Conseillères et Conseillers :

Mme Édith Lalancette  
Mme Diane Imbault  
Mme Sonia Gauthier  
M. Jean-Eudes Simard  
M. Raphaël Langevin

Est également présent,  
le directeur général par intérim : M. Charles Whissell

### **1. Ouverture de la séance**

Madame la mairesse Rita de Launière constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h10.

5220-05-05

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Édith Lalancette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Procès-verbal : Séance ordinaire du 7 avril 2025
- 4) Période de questions du public

### **ORIENTATION ET DE DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- 5) Fond ruralité MRC 2024, 2025 et 2026 - liste des projets et priorités
- 6) Arrêt du processus de chloration – réseau d'aqueduc
- 7) Embauche d'une adjointe administrative
- 8) Dépôt d'une subvention – Embauche d'une ressource conjointe en voirie avec la municipalité de St-Eugène d'Argentenay
- 9) Remplacement d'une calvette sur le rang Ste-Anne
- 10) Réfection du rang St-Antoine – Mandater la MRC pour les travaux d'ingénierie
- 11) Changement climatique – Mandat d'un gestionnaire de projet pour la gestion de la subvention
- 12) Fonds d'investissement/redynamisation cœur villageois
- 13) Tablette électronique donnée à la bibliothèque
- 14) Demande de subvention pour la réalisation d'un sentier pédestre – entre la passerelle de la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> chute
- 15) Mise à jour système chauffage de l'édifice Municipal

### **APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- 13) Adoption des dépenses d'avril 2025
- 14) Correspondance

### **DOSSIERS D'INFORMATION**

- 15) Rapport des élus et de la direction générale
- 16) Varia
- 17) Levée de l'assemblée

### **3. Procès-verbaux**

ADOPTÉ

5221-05-05

**Séance ordinaire du 7 avril 2025**

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 tel que déposé.

ADOPTÉ

#### 4. Période de questions du public

### ORIENTATIONS ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

5222-05-05

#### 5. Fond ruralité MRC 2024, 2025 et 2026 – Liste des projets et priorités

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC Maria-Chapdelaine met à la disposition des municipalités rurales un montant de 8 000\$ ou 15 000\$ à titre de fonds participatif rural;

**CONSIDÉRANT QUE** l'agente locale doit tenir une rencontre de priorisation avec les représentants des organismes de notre municipalité dans le premier trimestre de l'année;

**CONSIDÉRANT QUE** la priorisation des projets retenus doit être présentée et entérinée par la direction générale;

**CONSIDÉRANT QUE** la rencontre de priorisation des années 2024-2025-2026 a été tenue.

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'approuver la liste des projets suivants :

#### Pour 2024-2025

1. Comité artisanat – **1000\$**
2. Municipalité fleurs et jardins – **1000\$**
3. Municipalité locale pour vélos – **2000\$**
4. Salle d'exercice – **4000\$**

#### Pour 2025 – 2026

1. Comité artisanat – **1000\$**
2. CDE dîner communautaire – **2000\$**
3. Bibliothèque – activités culturelles – **500\$**
4. Perchoirs pour hirondelles – **1500\$**
5. Municipalité fleurs et jardins – **1500\$**
6. Salle d'exercice – **1500\$**

5223-05-05

#### 6. Arrêt du processus de chloration – réseau d'aqueduc

**CONSIDÉRANT** les plaintes reçues par la municipalité concernant la forte odeur de chlore de l'eau provenant du réseau d'aqueduc de la municipalité

Il est proposé et résolu à l'unanimité de demander à la ville de Dolbeau-Mistassini d'arrêter la chloration du système d'aqueduc du noyau villageois et ce, de façon permanente.

ADOPTÉ

5224-05-05

#### 7. Embauche d'une adjointe administrative

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de madame Viviane Larouche à titre d'adjointe administrative à partir du 13 mai 2025 à raison de 28 heures de travail semaine

ADOPTÉ

5225-05-05

**8. Embauche d'une ressource conjointe en voirie avec la municipalité de St-Eugène d'Argentenay**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide de demandeur concernant le volet coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Renforcement de la gouvernance;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Saint-Eugène d'Argentenay et de Notre-Dame-de-Lorette désirent présenter un projet pour l'embauche d'une ressource commune en voirie dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- . Le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette s'engage à participer au projet d'embauche d'une ressource commune en voirie;
- . Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
- . Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- . Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Renforcement de la gouvernance;
- . La mairesse madame Rita de Launière et le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉ

5226-05-05

**9. Remplacement d'une calvette sur le rang Ste-Anne**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater la firme GR Excavation pour le remplacement d'une calvette sur le rang Ste-Anne. Ces travaux seront financés avec l'aide la subvention du programme PAVL

ADOPTÉ

5227-05-05

**10. Réfection du rang St-Antoine – Mandater la MRC pour les travaux d'ingénierie**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater la MRC Maria-Chapdelaine pour des travaux d'ingénierie sur le rang Ste-Antoine ayant pour but de déterminer le type de travaux à faire ainsi qu'un budget préliminaire. Cest travaux seront financés avec l'aide de la subvention du programme TECQ 2024.

ADOPTÉ

5228-05-05

**11. Changement climatique – Mandat d'un gestionnaire de projet pour la gestion de la subvention**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater le consultant Michel Laurendeau à titre de gestionnaire de projet afin d'accompagner la municipalité dans le projet **``CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – PARTICIPATION AU PROGRAMME 'CADRE POUR LA PRÉVENTION DES SINISTRES'`**. Ces travaux seront financés avec l'aide de la subvention de ce programme obtenue par la municipalité

ADOPTÉ

5229-05-05

**12. Fonds d'investissement/redynamisation cœur villageois**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater le consultant Michel Laurendeau à titre de gestionnaire de projet afin d'accompagner la municipalité dans le projet de redynamisation du noyau villageois effectuer dans le cadre d'un programme de subvention du ministère du sport, du loisir et du plein air. Ces travaux seront financés avec l'aide d'une demande de subvention de **75 000\$** faite dans le cadre de ce programme ainsi qu'avec le programme TECQ 2024

ADOPTÉ

5230-05-05

**13. Tablette électronique donnée à la bibliothèque**

Il est résolu à l'unanimité de donner deux tablettes électroniques à la bibliothèque de la municipalité afin de permettre une meilleure gestion des opérations, de location et de retour des livres et magazines.

ADOPTÉ

5231-05-05

**14. Demande de subvention pour la réalisation d'un sentier pédestre – entre la passerelle de la 9<sup>e</sup> et de la 10<sup>e</sup> chute**

**CONSIDÉRANT QUE** le parc des Grandes-Rivières du Lac Saint-Jean envisage la construction d'un sentier pédestre vers la 10<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini à Notre-Dame-de-Lorette;

**CONSIDÉRANT QU'** avec un investissement dépassant les dix millions de dollars (10 M\$), le secteur des Quatre-Chutes du Parc régional des Grandes-Rivières du Lac Saint-Jean représente aujourd'hui le projet le plus ambitieux en matière d'écotourisme au Québec;

**CONSIDÉRANT QU'** les retombées économiques annuelles de ce projet sont estimées à **629 000\$** pour la région.

**Le vote est demandé et résolu à la majorité :**

**QUE** le conseil de la municipalité Notre-Dame-de-Lorette accepte d'investir un montant de **20 000\$** pour la réalisation d'un sentier pédestre, qui reliera la 9<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini. Le conseil municipal comprend que cette infrastructure est essentielle pour compléter le maillage du secteur et enrichir l'expérience des visiteurs.

ADOPTÉ

5232-05-05

**15. Mise à jour système chauffage de l'édifice municipal**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater le conseiller monsieur Jean-Eudes Simard pour l'obtention d'une soumission pour une mise à jour des systèmes de chauffage et de climatisation. Ces travaux, si acceptés, seront financés avec l'aide de la subvention du programme TECQ 2024

ADOPTÉ

**APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

5233-05-05

**16. Adoption des dépenses**

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes à payer pour le moi d'avril 2025, totalisant un montant de **93 181.23 \$** soit adoptée et peut ainsi être payée.

ADOPTÉ

**DOSSIERS D'INFORMATION**

**17. Rapport des élus**

**18. Rapport de la direction générale**

**19. Varia**

**20. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h05.

---

Rita de Launière,  
Mairesse

---

Charles Whissell,  
Directeur général par intérim